

COMMISSION D'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS et CRITERIUMS (Seniors/Jeunes/CDM/Anciens)

Réunion du Mardi 14 Mai 2019

Présents : MM. LEFEUVRE Louis, BRUNET Denis, SUSSET Frédéric, SAMBA Aubin, MARNE Gustave.

Absents excusés : MM. ARNAUD Georges, OUACHOUACH Mohammed.

Absent : M. VALLEE Marc.

AVIS A TOUS LES CLUBS

Appel aux clubs + 45 ans

La Commission d'Organisation des Championnats et Critériums, organise le **SAMEDI 15 JUIN 2019**, une matinée festive au Parc du Tremblay à Champigny/marne pour la catégorie **+45 ANS**.

Des rencontres seront organisées suivant le nombre d'équipes participantes (sans classement).

Un pot de l'amitié clôturera cette matinée festive.

Afin d'organiser au plus vite cette matinée, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire par mail à secretariat@districtvaldemarne.fff.fr au plus tard le 20 Mai 2019.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** : **100.00 euros**

La commission informe l'ensemble des clubs qu'aucune dérogation pour des motifs administratifs ne sera acceptée.

A cet effet, elle rappelle à nouveau la possibilité de disputer les rencontres même en l'absence de licence oubliée (mais bien enregistrée et qualifiée) **uniquement en présentant une PIECE D'IDENTITE, ainsi qu'un CERTIFICAT MEDICAL.**

Les dérogations d'horaire pour la Saison 2018/2019 sont accordées à l'exclusion de la dernière journée du Championnat, sauf pour les dérogations annuelles accordées en début de Saison.

UTILISER LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE
MATCH : <http://districtvaldemarne.fff.fr/common/ressources/394569.pdf>

SENIORS

20530296-NOISEAU STE S. / GENTILLY AC 2 Séniors D4.B du 05/05/19

Courrier du club de Noiseau SS du 10/05/19. *La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe GENTILLY AC 2, entraînant une amende de 100,00 euros pour ce club, car nous sommes dans les trois dernières journées de Championnat (cf. Annexe Financière).*

U17

20437062-JOINVILLE RC 2 / FONTENAY US U17 D1 du 19/05/19

Courrier et accord des deux clubs du 14/05/19 (via FOOT CLUB). *La commission note que la rencontre aura lieu le 18/05/2019 à 17h00 sur les installations du Stade Jean Pierre GARCHERY PARIS 12.*

U15

20818145-BONNEUIL CSM 2 / ENT. SANT. MANDRES U15 D5.C du 19/05/19

Courrier du club de BONNEUIL CSM du 14/05/19. *La commission demande la feuille de match car la rencontre n'a pas eu lieu le 11/05/19 (pas d'accès au complexe de Boneuil/Marne) ainsi que l'attestation la fermeture du complexe.*

ANCIENS

20535557-VITRY ES 12 / MINHOTOS DE BRAGA 11 Anciens D2.B du 05/05/19

Lecture de la feuille de match et rapport du capitaine de l'équipe MINHOTOS DE BRAGA. *La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe VITRY ES 12 entraînant une amende de 100,00 euros pour ce club, car nous sommes dans les trois dernières journées de Championnat (cf. Annexe Financière).*

TOUTES CATEGORIES

-Rappel-

-En aucun cas un licencié des équipes anciens D1/D2/D3/D4 ne peut être arbitre et joueur sur le même match, il faut choisir

-Afin d'éviter toute confusion les dirigeants, les remplaçants ainsi que le coach doivent porter des chasubles aux couleurs différentes des maillots de leur équipes

-Les enfants sont aussi interdits sur les bancs de touche comme toutes personnes non inscrites sur la feuille du match

-Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres avec brassard (L'entraîneur est exclu de cette fonction).

Courrier du Parc des sports de TREMBLAY du 17/12/18

La commission prend note des fermetures des installations sportives.

-Les 01^{er} & 08 & 30 mai 2019

Avis aux Clubs concernés de prévoir un terrain de repli ou une inversion de match prévu à ces dates.

Prévenir la Commission des changements

Courrier de la ville de CHOISY LE ROI du 27/03/19

Nous informant qu'en raison des travaux de transformation du terrain stabilisé du Stade Jean Bouin, le stade sera fermé à partir du 1^{er} Avril 2019 jusqu'à la fin de saison.

La commission demande aux clubs concernés la liste des matchs ou de prévoir un terrain de repli ou une inversion des matchs. Prévenir la commission.